

Satisfait mais vigilant

La crise boursière actuelle fait peser de réels risques de financement pour les entreprises, en particulier pour bon nombre de PME. Les secteurs les plus touchés seraient l'hôtellerie et la restauration, le bâtiment et les transports. Pour relancer l'accès au crédit, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures spécifiques pour ces petites et moyennes entreprises. « Ces mesures nous rassurent », admet Olivier Boudon, président de la CGPME Essonne et PDG de S2IB, une société de services informatiques installée à Courtabœuf.

5 milliards pour la banque des PME

En plus des 22 milliards d'euros, dont 17 milliards disponibles depuis le 15 octobre, Olivier Boudon se réjouit notamment du déblocage de 5 milliards d'euros pour Oseo, la banque de financement des PME. Il rappelle que « Jean-François Roubaud, le président de la CGPME, est aussi président du conseil de surveillance d'Oseo ». Pour lui, « le renforcement des moyens d'Oseo aura un effet de levier sur les prêts accordés aux PME car Oseo va en quelque



Olivier Boudon, le président de la CGPME Essonne depuis l'an dernier.

sorte se substituer à la banque pour la garantie bancaire ». Pour autant, le président de la CGPME 91 reste prudent. « La CGPME veillera à ce que ce plan de soutien aux entreprises ne se transforme pas en un plan de soutien aux banques », assure-t-il. De plus, même si les consignes du gouvernement sont claires et que les facilités d'accès au crédit doivent concerner toutes les entreprises, « il faudra aussi bien veiller dans les faits à ce que les PME innovantes ne soient pas les seules bénéficiaires ». Lors du dernier dîner des réseaux organisé par la CGPME Essonne, jeudi 9 octobre à l'AFM (Association

française contre les myopathies), Olivier Boudon a particulièrement apprécié l'intervention du préfet de l'Essonne, Jacques Reiller : « Il a vraiment insisté pour qu'on lui signale tout problème de banque qui ne jouerait pas le jeu vis-à-vis d'une PME ».

Cette crise est enfin l'occasion pour le syndicat des PME de réaffirmer sa volonté de

voir clarifier les conditions d'accès au crédit des PME. Ses propositions portent notamment sur l'encadrement du désengagement des banques au travers d'une procédure d'alerte renforcée et sur l'obligation de rendre un rapport trimestriel sur les montants des financements qui leur sont accordés. Surtout, la CGPME souhaite que les garanties exigibles par les banques pour l'octroi d'un crédit soient clairement énumérées. De sorte qu'il n'y ait pas de mauvaises surprises.

■ Olivier Fermé
• CGPME Essonne,
tél. : 01.69.36.33.89.

En +

Principales mesures en faveur des PME

- Le gouvernement a mobilisé 22 milliards d'euros par le biais de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), dont 17 milliards effectifs depuis le 15 octobre.
- La Banque européenne d'investissement a promis d'ajouter 25 milliards d'euros d'ici à 2011, aux 5 milliards qu'elle octroie chaque année aux banques pour abonder les prêts aux PME.
- La direction de l'Unedic reporte d'un mois le versement des cotisations chômage des PME de moins de 50 salariés et de deux mois pour celles de moins de 10 salariés.
- Mobilisation des directions régionales de l'industrie (Dire) auprès desquelles chaque PME peut trouver "un parrain ou une marraine" capable de l'aiguiller "dans la réglementation, les dispositifs, les prêts et les garanties spécialement mobilisés".

• Ouverture d'un numéro vert de renseignements pour les PME par Oseo : 0.810.00.12.10.